

LE DISPOSITIF DE SUIVI DES FUTURS PARENTS : Entre entretiens, communications, réseau ... et soutien à la parentalité

E. Prato – G. Absil

Introduction

A l'instar du système français instituant l'entretien du 4^{ème} mois dans un vaste plan de restructuration de la périnatalité, un accent était mis sur l'intérêt de la prévention précoce mais surtout sur l'importance de l'accompagnement prénatal en vue de considérer les vulnérabilités psycho-sociales des futures mères. Le plan français établit, entre autre, un entretien systématique avec la future mère au 4^{ème} mois de la grossesse dont les fondements sont essentiellement : plus d'humanité, plus de proximité, plus de sécurité, plus de qualité, une meilleure reconnaissance des professionnels de la naissance, un suivi et une évaluation du plan. La grossesse apparaît, il est vrai, comme un moment unique de mobilisation psycho-affective caractéristique de l'attente d'un enfant pour des femmes et des hommes fragilisés et/ou précarisés. Le rôle des professionnels de la naissance dans la prévention ressort comme évident mais malgré les convictions générales, leurs actions demeurent très limitées par l'insuffisance de dépistage, le manque de cohérence des interventions médicales, sociales et psychologiques mais aussi par le manque de confiance des familles dans un système de soins souvent perçu comme organisme de contrôle. Il en résulte dès lors un déficit d'efficacité indéniable et de nombreux malentendus entre usagers et milieux professionnels.

Contexte et résultats

En Belgique, des recherches en matière de suivi périnatal et de soutien à la parentalité ont été promues et financées conjointement par le conseil scientifique de l'ONE, l'APALEM et l'APES-ULG, recherches menées essentiellement à la Maternité Universitaire au sein du CHR de la Citadelle de Liège. Leur travail est un véritable partenariat étroit dans le cadre d'une recherche-action.

Une première recherche, réalisée en 2005, étudie la faisabilité d'un dispositif largement inspiré du concept français, auprès des professionnels (n=45).

Les conclusions sont probantes : les consultations prénatales offrent un terrain favorable au développement d'un dispositif de suivi déjà vastement mis en pratique par les travailleurs médico-sociaux de l'ONE mais non institutionnalisé. Cette étude révèle principalement l'adhésion des professionnels et leur intérêt pour un dispositif améliorant le suivi.

Une seconde étude, en cours, envisage la praticabilité de ce dispositif dans des contextes réels.

A travers les expériences de trois sites pilotes – le CHR de la Citadelle de Liège, le CHR de Charleroi et la consultation de quartier de Bruxelles – il est envisagé comment concrètement les consultations pourraient enrichir, améliorer et réorienter leurs pratiques en s'inspirant à la fois du projet français, des conclusions de l'enquête de faisabilité c'est-à-dire de la pratique professionnelle locale.

Le dispositif de suivi se caractérise par un ensemble de dispositions pratiques visant à rencontrer les objectifs de diminution des risques liés à la grossesse, à l'accouchement et au rééquilibrage qu'impose la venue de bébé mais aussi à l'amélioration du partage d'informations entre les professionnels de la consultation, le travail en réseau avec les intervenants externes et le soutien à la parentalité et en filigrane l'estompement de la méfiance des parents à l'égard des professionnels.

Le parcours de la future mère est jalonné d'entretiens multiples qui sont autant d'occasion d'écoute et de dialogue pour chaque professionnel

Néanmoins, la dispersion des informations glanées lors de ces entretiens à savoir anamnèse, enquête sociale, visite à domicile, confidences fortuites... entre les professionnels (médecins de famille, gynécologues, sages-femmes, psychologues, travailleurs médico-sociaux, assistantes sociales...) nécessite une reconstitution de l'histoire d'une grossesse à travers le travail en réseau, la constitution de groupes pluridisciplinaires et d'un espace de rencontre et d'échanges d'informations et actions éducatives d'aide à la parentalité et d'accompagnement des futurs parents. Cela correspondrait à un **plus** dans l'itinéraire partagé de la grossesse.

Conclusion

La vulnérabilité devra être évaluée en tenant compte des différents facteurs qui peuvent influencer la situation.

La situation sera tout autant envisagée en termes positifs (les ressources, les compétences des parents) qu'en termes de difficultés ou de risques à court, moyen voire long terme avec un choix d'indicateurs pertinents pour traduire la situation et évaluer la vulnérabilité. Certains outils déjà existants, sont exploités de façon régulière notamment la grille APALEM.

Cependant, si l'on se réfère au réseau américain Mère-Enfant, le véritable défi consiste à élaborer une culture commune. Celle-ci sera partagée par tous les professionnels d'un accompagnement périnatal, sensiblement moins hypermédicalisé vers plus d'humanisation. Dès lors, une attention accrue sera dirigée sur les difficultés psycho-sociales afin de favoriser une parentalité suffisamment bonne en faveur de l'avenir et du devenir de l'enfant.

Un écueil fondamental demeure la formation initiale des professionnels et la hiérarchie sociale implicite entre ces mêmes professionnels.

Mots clefs

Entretien psycho-social – soutien à la parentalité – culture de travail – évaluation des vulnérabilités

Bibliographie